

DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°14-2026

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt six et le vingt mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 <u>Date convocation</u> 16/03/2026 <u>Date d'affichage</u> 16/03/2026	<u>ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTÉS :</u> Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Pascale SAUREL, Pierre SOULIE, Lina POUGET, Jean-Claude ARNAUD, Marie-Hélène FRANCOIS, Sébastien MARTINEZ, Fabienne BONNAFÉ, Pierre ALBINET, Nicole TRÉMOLIÈRES, Dimitri BOUAT, Elodie TOQUEC, Paul MAJORAL
Secrétaire de séance : Dimitri BOUAT	

OBJET : Désignation d'un correspondant tempête

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée délibérante de bien vouloir désigner Monsieur Pierre SOULIE en tant que correspondant tempête auprès d'ENEDIS et Monsieur Bernard CALMETTES en tant que suppléant.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ :

- **DÉCIDE** de nommer Pierre SOULIE, correspondant tempête auprès d'ENEDIS et Monsieur Bernard CALMETTES en tant que suppléant.

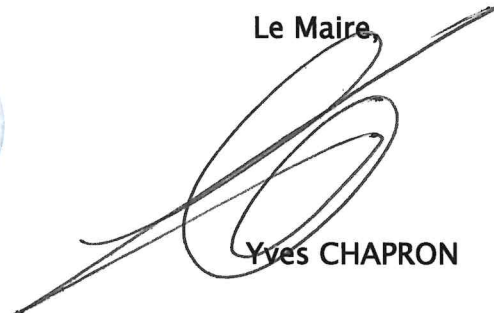
Le Secrétaire,



Dimitri BOUAT



Le Maire,



Yves CHAPRON